

Communiqué de Presse

Résultat de l'option pour le paiement en actions du deuxième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2018

Paris, 8 janvier 2019 - Le Conseil d'administration de Total S.A., réuni le 12 décembre 2018, a décidé la mise en distribution du deuxième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2018 d'un montant de 0,64 euro par action et a donné à chaque actionnaire, dans les conditions fixées par la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 1^{er} juin 2018, le choix de le recevoir en numéraire ou en actions nouvelles de la Société.

La période d'option était ouverte du 18 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclus. À la clôture de cette période, 4% des droits ont été exercés en faveur du paiement en actions du deuxième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2018.

1 212 767 actions nouvelles seront émises, représentant 0,05% du capital de la Société sur la base du capital existant au 31 décembre 2018. Le prix d'émission des actions nouvelles émises en paiement de ce deuxième acompte a été fixé le 12 décembre 2018 à 48,27 euros. Ce prix est égal à la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de bourse précédant le Conseil d'administration du 12 décembre 2018, diminuée du montant de l'acompte, sans décote.

Le règlement, la livraison des actions et leur admission sur Euronext Paris interviendront le 10 janvier 2019. Ces actions porteront jouissance immédiate et seront entièrement assimilées aux actions déjà admises.

Conformément aux annonces sur la politique de retour à l'actionnaire faites le 8 février 2018, de façon à éviter toute dilution liée à l'émission d'actions nouvelles, le Groupe procédera au rachat de ces actions nouvellement émises en vue de leur annulation.

Le montant du deuxième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2018 à verser en numéraire aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions s'élève à 1 608 millions d'euros et sera payé à compter du 10 janvier 2019.

À propos de Total

Total est un acteur majeur de l'énergie, qui produit et commercialise des carburants, du gaz naturel et de l'électricité bas carbone. Nos 100 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus abordable, plus propre et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, notre ambition est de devenir la *major* de l'énergie responsable.

Total contacts

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « TOTAL », « Groupe TOTAL » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.